

HUTTOPIA & Cie

AMICALE DU PERSONNEL
CONSEIL GENERAL DU BAS RHIN

CONTRAT DE RESERVATION « AU COUP PAR COUP »

SAISON ETE 2015

09/01/2015

Huttopia & Cie exploite au travers de ses filiales différents campings sous 2 marques Huttopia et Camping Indigo. Huttopia & Cie agit en qualité de représentante de ses différents campings. La liste des campings bénéficiaires du présent contrat fait l'objet d'une annexe.

Entre, d'une part :

HUTTOPIA & Cie

Rue du Chapoly – 69290 Saint Genis les Ollières

Représentée par Madame Valérie Siméan, Directrice Commerciale.

Et, d'autre part :

Amicale du personnel du Conseil Général du Bas Rhin

Hôtel du département – Place du Quartier Blanc – 67964 Strasbourg cedex 9

Représenté par

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la commercialisation de séjours en campings Huttopia ou Indigo en **formule « au coup par coup »**, sans engagement de la part du Comité d'entreprise, permettant aux salariés de l'entreprise de bénéficier de tarifs préférentiels sur la saison été 2015 (à partir du 01/04/2015, selon les dates d'ouvertures des campings).

ARTICLE 2 - Réductions et tarifs préférentiels accordés selon la période de séjour

Ce contrat permet aux salariés de l'entreprise de bénéficier des conditions préférentielles suivantes :

Pendant les périodes suivantes : du 30/04 au 25/05 et du 04/07 au 29/08/2015, Les salariés pourront bénéficier de **5% de réduction (+ frais de dossiers offerts)** sur le montant de leur hébergement ou forfait emplacement (hors taxe de séjour). En dehors de ces périodes, les salariés pourront bénéficier de **10% de réduction (+ frais de dossiers offerts)** sur le montant de leur hébergement ou forfait emplacement (hors taxe de séjour).

Les prestations (forfait ménage, ...) ainsi que la taxe de séjour ne donnent pas lieu à réduction et sont à régler sur place. Ces réductions sont cumulables uniquement avec les promotions en locatif / camping liées à la durée du séjour.

ARTICLE 3 - Durée de séjour donnant lieu à réduction

Les réductions seront accordées pour une durée minimum de séjour de 2 nuits ou plus, fixée par camping selon la période de séjour conformément aux tarifs publics.

ARTICLE 4 - Campings concernés

22 campings des réseaux de camping nature Indigo et Huttopia sont concernés par ce contrat:

- Pour Huttopia : Huttopia Versailles (78), Huttopia Rambouillet (78), Huttopia Rillé (37), Huttopia Senonches (28), Huttopia Font Romeu saison été (66), Huttopia Dieulefit (26), Huttopia Lanmary (24).
- Pour Camping Indigo : Camping Indigo Lyon (69), Camping Indigo Forcalquier (04), Camping Indigo Royat (63), Camping Indigo Noirmoutier (85), Camping Indigo Le Moulin (07), Camping Indigo Les Molières (72), Camping Indigo Oléron Les Pins (17). Camping Indigo Oléron les Chênes Verts (17), Camping Indigo les Châteaux (41), Camping Indigo Vallouise (05), Camping Indigo Paris (75), Camping Indigo Sarlat (24), Camping Indigo Divonne (01), Camping Indigo Gorges du Verdon (04), Camping Indigo Millau (12).

ARTICLE 5 - Obligation de communication du Comité d'Entreprise

En contrepartie de l'offre concédée à ses membres, le **Comité d'Entreprise** s'engage à communiquer sur notre offre auprès de l'ensemble des salariés dans tous ses supports de communication adaptés (site Internet, affichage, mise à disposition de brochures, mise en avant d'offres spéciales....) dès la signature du contrat.

Huttopia & Cie s'engage à fournir les brochures commerciales demandées.

Le comité d'entreprise s'engage à faire valider à Huttopia & Cie la communication mise en place pour ses destinations.

ARTICLE 6 - Modalités de réservation

La demande de réservation des séjours se fait directement par les salariés auprès de la Centrale de réservation Huttopia / Camping Indigo (04.37.64.22.35 – info@huttopia.com) ou auprès du camping concerné par téléphone ou par e-mail en communiquant impérativement le code spécifique suivant : **CE15INDHUT**

Selon les disponibilités du camping concerné, Huttopia & Cie refuse ou accepte la réservation et applique le taux de réduction correspondant. Un contrat de réservation au nom du salarié ainsi que les conditions générales de vente du camping seront envoyés à celui-ci qui devra s'y conformer.

En fin de saison Huttopia & Cie communiquera à l'entreprise un état des séjours réservés sur la saison par ses salariés.

ARTICLE 7 - Règlement des séjours

Les séjours seront réglés par les salariés.

Pour les locatifs : un acompte de 25% sera demandé à la réservation, et le règlement du solde un mois avant l'arrivée. Pour les emplacements de camping, séjour de 3 nuits et plus : 25% du montant du séjour à la réservation, le solde sur place et pour les séjours de 1 ou 2 nuits : 100% du coût du séjour à la réservation.

ARTICLE 8 - Annulation des séjours

Les séjours qui seront annulés devront l'être par écrit.

Conformément aux conditions générales de vente des campings, Huttopia & Cie ne remboursera pas le séjour en cas d'annulation à moins de 30 jours de la date d'arrivée. A plus de 30 jours, l'acompte sera conservé.

ARTICLE 9 : Accueil des salariés sur le camping et remise des clés

L'accueil des locataires se fera à partir 16h00 le jour de l'arrivée. L'hébergement devra être libéré avant 10h00 le jour du départ. Les locataires devront obligatoirement se présenter à l'accueil au moment de l'arrivée et avant leur départ pour assurer les formalités d'accueil et de départ. Le camping fournit un inventaire précis du mobilier et du matériel mis à la disposition du locataire. Une taxe de séjour sera à régler sur place. Aucun surnombre d'occupants ne sera toléré. Le camping se réserve le droit de refuser les personnes supplémentaires.

ARTICLE 10 : Dépôt de garantie à l'arrivée des locataires (en locatif)

Les locataires devront fournir à leur arrivée un dépôt de garantie (par CB, chèque ou espèces). Ce dernier sera conservé en cas de ménage non effectué ou mal effectué constaté au départ du locataire.

En cas de détérioration du locatif ou d'objet manquant le client pourra être facturé du montant des objets manquants ou des réparations en cas de dégradations.

ARTICLE 11 : Règlement sur le camping

Les locataires seront soumis à la réglementation générale appliquée à tous les clients du camping.

ARTICLE 12 - Durée du contrat

Le contrat entre en vigueur dès sa signature et est valable jusqu'au 03/11/2015.

ARTICLE 13 - Tribunal de juridiction compétent

En cas de litige, le tribunal de commerce de Lyon sera compétent.

Fait à Saint Genis les Ollières en double exemplaire :

Pour Huttopia & Cie

Le

Lu et approuvé,

Signature et cachet

Pour le

le

Lu et approuvé,

Signature et cachet

ANNEXE : liste des campings concernés

Nom et adresse	tél	mail	siret
Camping Indigo Forcalquier Route de Sigonce 04300 Forcalquier	04 92 75 27 94	forcalquier@camping-indigo.com	444 653 612 00028
Camping Indigo Le Moulin 07700 St Martin d'Ardèche	04 75 04 66 20	moulin@camping-indigo.com	50 074 921 300 012
Camping Indigo Les Châteaux 11 rue Roger Brun 41250 Bracieux	02 54 46 41 84	chateaux@camping-indigo.com	51 537 597 000 016
Camping Indigo Les Molières Sillé Plage 72140 sillé le Guillaume	02 43 20 16 12	molieres@camping-indigo.com	50 921 954 900 011
Camping Indigo Lyon Porte de Lyon 69570 Dardilly	04 78 35 64 55	lyon@camping-indigo.com	431 962 976 00053
Camping Indigo Noirmoutier 23 allée des Sableaux Bois de la Chaize 85330 Noirmoutier en l'Île	02 51 39 06 24	noirmoutier@camping-indigo.com	431 962 976 00046
Camping Indigo Oléron les Chênes Verts 9 Passe de l'Écuissière 17550 Dolus d'Oléron	05 46 75 32 88	chenes-verts@camping-indigo.com	50 898 957 100 031
Camping Indigo Oléron les Pins 11 avenue des Bris 17370 ST Trojan les bains	05 46 76 02 39	oleron@camping-indigo.com	50 898 957 100 015
Camping Indigo Royat Route de Gravenoire 63130 Royat	04 73 35 97 05	royat@camping-indigo.com	75 388 798 300 025
Camping Indigo Vallouise Chemin des Chambonnettes 05290 Vallouise	04 92 23 30 26	vallouise@camping-indigo.com	53 146 136 600 019
Camping Indigo Paris 2 Allée du Bord de l'Eau 75016 PARIS	01 45 24 30 00	paris@camping-indigo.com	515 313 179 00019-27
Camping Indigo Sarlat Les Perières Route de la Croix d'Allon 24200 Sarlat La Caneda	05 53 59 05 84	sarlat@camping-indigo.com	790 303 838 00011-29
Camping Indigo Divonne - Le Fleutron Quartier Villard - 2465 Vie de l'Etraz 01220 Divonne les Bains	04 50 20 01 95	fleutron@camping-indigo.com	75388794200013 -21
Camping Indigo Millau 455 avenue de l'Aigoual 12100 Millau	05 65 61 18 83	millau@camping-indigo.com	797 601 655 00013-21
Camping Indigo Gorges du Verdon Quartier de Chasteuil - Lieu dit "Clos d'Aremus" 04120 Castellane	04 92 83 63 64	gorgesduverdon@camping-indigo.com	38 810 773 200 017
Huttopia Dieulefit Quartier d'Espeluche 26220 Dieulefit	04 75 54 63 94	dieulefit@huttopia.com	51 531 272 600 026
Huttopia Font Romeu Route de Montlouis 66120 Font romeu	04 68 30 0932	font-romeu@huttopia.com	49 783 446 500 013
Huttopia Forêt domaniale de Lanmary RD69 24420 Antonne et Trigonant	05.53.45.88.63	lanmary@huttopia.com	79 381 300 700 010
Huttopia Rambouillet Route du Château d'Eau 78120 Rambouillet	01 30 41 07 34	rambouillet@huttopia.com	49 229 732 000 011
Huttopia Rillé Lac de Rillé 37340 Rillé	02 47 24 62 97	rille@huttopia.com	479 303 141 00010
Huttopia Senonches Etang de Badouleau 28250 Senonches	02 37 37 81 40	senonches@huttopia.com	50 074 848 800 011
Huttopia Versailles 31 rue Berthelot 78000 Versailles	01 39 51 23 61	versailles@huttopia.com	451 456 040 00026